



**ARRETE**

*portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en*

**Master  
2<sup>e</sup> année  
Mention Droit international et Droit européen  
Parcours LLM International Aviation Law**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE,**

*-Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys,*

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2022-2023 en :

**Master  
2<sup>e</sup> année  
Mention Droit international et Droit européen  
Parcours LLM International Aviation Law**

est composée comme suit :

- Laurent GROSCLAUDE
- Lukas RASS-MASSON

Fait à Toulouse, le 25 avril 2022

**Hugues KENFACK**

Président de l'Université